

Nouveau partenariat entre les Caisses Desjardins du Kamouraska et Projektion 16-35

Depuis le 1^{er} juillet dernier, un nouveau partenariat entre la Caisse Desjardins Centre-Est-du-Kamouraska, la Caisse Desjardins de l'Anse de La Pocatière et Projektion 16-35 a été instauré. Ce partenariat met en place le *Fonds solidaire Desjardins*, un outil financier mis à la disposition des intervenant.e.s de Projektion 16-35 dans le but d'avoir un effet de levier sur le parcours des jeunes suivis par l'organisme. L'expérimentation de ce nouvel outil se fera jusqu'au 31 mars 2023 et, le cas échéant, pourra se poursuivre par la suite.



De gauche à droite :

Mélanie Martel, Caisse Desjardins de l'Anse de La Pocatière

Édith Samson et Dimka Bélec, co-directeurs

Viviane Tougas, Caisse Desjardins du Centre-Est-du-Kamouraska

Les Caisses Desjardins du Kamouraska soutiennent depuis plusieurs années le travail de Projektion 16-35 avec, entre autres, les programmes de bourses Desjardins J'Accroche et Je Décroche un emploi.

Cependant, force est de constater que le marché de l'emploi change et que les besoins des jeunes évoluent. Dans cette perspective, il a été conjointement décidé de remplacer les anciens programmes par le nouveau *Fonds solidaire Desjardins*. Cet outil donnera toute la flexibilité nécessaire aux intervenant.e.s de Projektion 16-35 pour aider les jeunes de façon très personnalisée en fonction de leurs propres besoins.

Ainsi, le *Fonds solidaire Desjardins* sera utilisé de trois façons. Une première façon est le volet « bourses » qui permettra d'assumer le coût de certaines dépenses agissant comme barrière majeure à la progression du jeune dans son parcours.

La deuxième façon est le volet « stages » qui, grâce à un montant fixe remis au jeune, agira à la fois comme incitatif et permettra aux jeunes d'assumer les frais qui pourraient être reliés à un stage d'exploration et/ou d'expérimentation auprès d'une organisation de notre milieu.

Finalement, la troisième façon est le volet « emplois » à travers lequel le Fonds pourra rembourser à l'employeur une certaine part du salaire d'un jeune qui vit des difficultés d'insertion socioprofessionnelle pour un nouvel emploi. Le tout permettra au jeune de vivre une formation et une insertion plus adaptées à son rythme.

Projektion 16-35 existe depuis 1985 (anciennement Action-travail Kamouraska) et a pour mission d'accompagner les jeunes adultes de 16-35 ans au Kamouraska afin qu'ils se réalisent sur les plans personnel, social et professionnel. Il est l'un des 112 carrefours jeunesse-emploi du Québec.